



**Rapport financier trimestriel
2013-2014**

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2013



Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 juin 2013

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

A) Introduction

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du [Budget principal des dépenses de 2013-2014](#).

Le présent rapport financier trimestriel :

- doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2013-2014 et le Plan d'action économique du Canada de 2012 (budget de 2012);
- a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités et le format prescrits par le Conseil du Trésor;
- n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2013-2014.



Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 juin 2013

Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

État des autorisations

Le 30 juin 2013, l'augmentation des autorisations budgétaires utilisables de 265 000 \$ ou 1,3 % par rapport à 2012-2013 est attribuable en grande partie à des fonds additionnels consentis par le Conseil du Trésor pour contrebalancer la ratification des nouvelles conventions collectives qui affectent les salaires de base des employés et pour l'augmentation salariale obligatoire du gouverneur général.

Dépenses budgétaires par article courant

Aucun écart budgétaire marqué n'a été enregistré dans les dépenses totales trimestrielles par rapport à l'année précédente.

La diminution des dépenses de transport et de communications de 93 000 \$ ou 24 % résulte d'une diminution des besoins de voyage (73 000 \$) et du renflouement de la machine d'affranchissement (20 000 \$) qui n'a pas eu lieu durant le premier trimestre, comme ce fut le cas l'année précédente.

L'augmentation de 95 000 \$ ou 82 % est attribuable au renouvellement de diverses licences informatiques effectuées durant le premier trimestre de cet exercice et non durant le second, comme ce fut le cas l'année précédente.



Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 juin 2013

C) Risques et incertitudes

Ce rapport financier trimestriel reflète les résultats de l'exercice courant relativement au budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 20 juin 2013.

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficacité opérationnelle et optimiser les ressources.

D) Mise en œuvre du budget de 2012

Bien que le Bureau n'ait pas été directement affecté par les mesures découlant du budget de 2012, il continuera de chercher des moyens novateurs et rentables pour limiter les risques. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.



**Rapport financier trimestriel
pour le trimestre se terminant le 30 juin 2013**

E) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux Programmes

Il n'y a pas eu de changement important quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre qui s'est terminé le 30 juin 2013.

Approbation des cadres supérieurs

M. Stephen Wallace
Secrétaire du gouverneur général

M. Fady Abdul-Nour P. Eng.
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Le 29 août 2013

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général-État des Autorisations

Rapport financier trimestriel (*non-vérifié*)

Pour le trimestre terminé le, 30 juin 2013



<i>(en milliers de dollars)</i>	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1						
Personnel	12 104	3 178	3 178	11 983	3 113	3 113
Coûts de fonctionnement	5 022	807	807	5 033	939	939
Total du budget de fonctionnement	17 126	3 985	3 985	17 016	4 052	4 052
Dépenses budgétaires législatives						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 106	526	526	2 109	527	527
Traitement du Gouverneur général	271	68	68	138	34	34
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	545	136	136	520	133	133
				0	0	0
Total des autorisations budgétaires	20 048	4 715	4 715	19 783	4 746	4 746

Note: N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à fin du trimestre.

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général-Dépenses budgétaires par article courant

Rapport financier trimestriel (*non-vérifié*)
 Pour le trimestre terminé le, 30 juin 2013



<i>(en milliers de dollars)</i>	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2013	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2012	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel (01)	14 481	3 772	3 772	14 230	3 674	3 674
Transports & communications (02)	954	294	294	1 208	387	387
Information (03)	351	12	12	352	29	29
Services professionnels & spéciaux (04)	1 557	251	251	1 460	299	299
Location (05)	452	115	115	201	20	20
Services de réparation et d'entretien (06)	25	8	8	201	2	2
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	829	116	116	1 158	141	141
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	854	11	11	453	61	61
Paiements de transfert (10)	545	136	136	520	133	133
Total des dépenses budgétaires	20 048	4 715	4 715	19 783	4 746	4 746